

L'évaluation du barrage de La Trenché fixée à \$2,500,000. pour 10 ans

Le bill no 136 établissant une évaluation fixée de \$2,500,000 pour dix ans du barrage de La Trenché, de l'usine hydro-électrique et des accessoires a été adopté le 29 novembre en comité.

Le bill avait été présenté par la municipalité du canton Lange-lier et la commission scolaire de la Rivière Croche. Me Auguste

Désilets, c.r., procureur de la Shawinigan Water and Power Co., à qui appartiennent les établissements de La Trenché, se fit le porte-parole de toutes les parties en cause.

Il rappela que le règlement pourvoyant à une évaluation fut adopté à l'unanimité par le conseil municipal et ratifié par les contribuables par un vote de 54 à 1.

Le courriériste parlementaire d'un confrère trifluvien nous rapporte que le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, a alors pris la parole. "Il faut se souvenir, dit-il, parlant à la délégation de La Croche, que c'est l'Union Nationale qui a permis ces immenses développements hydro-électriques près de chez vous. C'est ça qui vous a mis au monde."

M. l'abbé Paul Rainville, curé de La Croche, déclara: "Oui, vous

nous avez mis au monde, et pour longtemps."

M. Louis Chouinard, ancien maître de la municipalité, était présent, de même que M. Léonce Tremblay, maire actuel. Il déclara que depuis trente ans les maires ont toujours été élus par acclamation, en cet endroit, ce qui est une marque évidente de collaboration et de bonne entente. "Nous voulons, dit-il, que nos fils soient mieux partagés que leurs pères et leurs grands-pères.

"Le grand-père n'est pas mal, rétorqua le premier ministre Duplessis.

Outre les personnes déjà mentionnées, on notait aussi la présence de M. Xavier Hamel, secrétaire de la municipalité et de la Commission Scolaire.

Me Romulus Ducharme, C.R., député de Laviolette dans la circonscription de qui se trouve situé le barrage La Trenché, est le parrain du bill.

Mtre Ducharme, est, comme on le sait, le président du comité des bills privés.